

Correction contrôle de géographie, partie 1, sujet 2.

1) Ce dessin de presse a été réalisé par Chappatte pour le journal **Le Temps** le 13 avril 2018. Il traite de l'étalement urbain qui concerne plusieurs villes Suisses mais aussi françaises.

2) L'oiseau sur sa branche (qui semble inquiet de tous ces travaux), l'arbre, les champs et le village en haut à gauche du dessin montrent que l'espace représenté est encore rural.

3) Le phénomène dénoncé par le dessinateur est l'étalement urbain. Les conséquences en sont la disparition de terres agricoles ou boisées au profit de lotissements ou de zones commerciales ou artisanales. On parle d'artificialisation des sols.

4) Ce phénomène est très important en France puisque, tous les 10 ans, c'est l'équivalent d'un département, soit 6000Km², qui est urbanisé.

5) L'aire urbaine de Toulouse est un exemple de métropole touchée par l'étalement urbain. Au fil des décennies, l'aire urbaine de Toulouse s'est développée au-delà des limites départementales. Des villages, tels que Léguevin ou Fonsorbes, sont devenues de petites villes avec le développement de zones pavillonnaires et de petits immeubles de logements. L'augmentation rapide de la population dans ces zones a nécessité la construction de commerces, d'écoles, de salles de sport, de collèges pour répondre aux besoins des familles.

6) Les aires urbaines touchées par ce phénomène ont plusieurs défis à relever parmi lesquels :

- la gestion des migrations pendulaires qui créent des embouteillages. Il faut donc développer les transports en commun (tram, bus, train, métro) et les mobilités douces (pistes cyclables, vélos en location).
- l'accueil de nouveaux habitants couplé à la nécessité de préserver les espaces naturels et agricoles. La préférence est donc désormais accordée à l'habitat collectif (densification des espaces concernés).
- l'effet « ville-dortoir » : si les gens habitent à la « campagne », ils travaillent dans le pôle urbain. Le développement de zones d'activités commerciales et artisanales est donc encouragé pour lutter contre cet effet.